

	<p>Périscolaire et cantine : L'école (enseignantes et ATSEM) ne gère ni les inscriptions à la cantine, ni la fréquentation du périscolaire. Vous pouvez joindre le périscolaire au : 03 87 68 32 79 ou 06 73 63 18 18 ou periscolairepouillyfleury@gmail.com</p>																																				
	<p>Parasites : Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.</p>																																				
	<p>Médicaments : Les enseignantes et le personnel de service ne sont pas autorisés à administrer de médicaments aux enfants. En conséquence, les médicaments sont formellement interdits à l'école (sauf en cas de PAI).</p>																																				
	<p>Objets personnels Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.</p>																																				
	<p>Vacances scolaires :</p> <table border="1" data-bbox="179 821 761 1268"> <thead> <tr> <th></th> <th>ZONE A</th> <th>ZONE B</th> <th>ZONE C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers</td> <td>Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg</td> <td>Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles</td> </tr> <tr> <td>Prérentrée des enseignants</td> <td colspan="3">Mercredi 1^{er} septembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Retour scolaire des élèves</td> <td colspan="3">Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Vacances de la Toussaint</td> <td colspan="3">Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021</td> </tr> <tr> <td>Vacances de Noël</td> <td colspan="3">Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances d'hiver</td> <td>Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022</td> <td>Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022</td> <td>Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances de printemps</td> <td>Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022</td> <td>Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022</td> <td>Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022</td> </tr> <tr> <td>Vacances d'été</td> <td colspan="3">Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022</td> </tr> </tbody> </table>		ZONE A	ZONE B	ZONE C		Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles	Prérentrée des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021			Retour scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021			Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021			Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022			Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022	Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022	Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022		
	ZONE A	ZONE B	ZONE C																																		
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles																																		
Prérentrée des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021																																				
Retour scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021																																				
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021																																				
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022																																				
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022	Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022	Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022																																		
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022	Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 avril 2022	Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022																																		
Vacances d'été	Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022																																				

Si toutefois vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe enseignante.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée et plus particulièrement une bonne année scolaire à tous nos élèves.

L'équipe enseignante

Ecole Maternelle Marc Chagall
19 chemin de Metz
57420 FLEURY
☎ 03 87 52 67 78
ce.0572111@ac-nancy-metz.fr

Équipe pédagogique :
Directrice : Mme JURION

PS/MS : Mme Jurion
PS/MS : M. Metzinger
GS : Mme Genty

NOTE DE RENTRÉE (à conserver à la maison)
Année scolaire 2021/2022

L'année sera placée sous le signe du respect des gestes barrières : accueil échelonné et port du masque pour tous les adultes circulant dans l'école.

L'ÉCOLE	
	<p>Horaires de l'école : Lundi, mardi, jeudi vendredi : 8h15-11h45 / 13h45-16h15 UN PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL EST EN COURS et susceptible d'évoluer au cours de l'année. Merci de vous y référer. 4 couleurs font références à 4 situations différentes et engendrent 4 protocoles évolutifs. Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après les heures de sortie. Seules les personnes inscrites sur la feuille de renseignements pourront récupérer les enfants aux heures de sortie. Cette fiche est modifiable à tout moment de l'année (tout comme la fiche d'urgence) Vous pourrez entrer dans l'école pour informer la maîtresse d'une information importante.</p>
	<p>Sorties : 11h45 et 16h15 Classe de Madame JURION : par la porte d'entrée. Classe de Monsieur METZINGER : par la porte d'entrée Classe de Madame GENTY : par la porte de sa classe.</p>
	<p>Fréquentation scolaire : Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est obligatoire. Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de prévenir impérativement le matin même avant 8h05, par</p>

téléphone (03 87 52 67 78), par mail : ce.0572111@ac-nancy-metz.fr ou sur la messagerie de votre journal de classe.			
Goûter :			
Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Laitage	Tartine	Fruit	Au choix

ADMINISTRATIF

 **Relations parents/enseignants :**

- Réunions de rentrée :
Nous ne savons pas encore sous quelle forme aura lieu cette réunion.
- Cahier de liaison :
C'est le lien entre la famille et l'école.
Vous devez le consulter **quotidiennement**, toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées** après en avoir pris connaissance, **votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.**
Vous êtes invités à y noter :
 - Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice.
 - Les justifications d'absence.
 - Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...)
 - Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école.
 - Toute information que vous jugerez utile de faire savoir au maître/maîtresse.
- Adresse mail : ce.0572111@ac-nancy-metz.fr

Les ATSEM ne prendront pas de messages oraux le matin à la porte. Un oubli peut arriver.

 **Le « Pack de rentrée » :**
Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter et à ramener très rapidement.

Assurance scolaire :
Elle est **obligatoire**. Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :

- **Responsabilité civile** : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant.

	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité individuelle corporelle (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant. Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle, soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial. Une offre de la MAE est jointe.
	<p>Coopérative scolaire : La participation à la coopérative est facultative et libre. Celle-ci sert à financer les différentes sorties pédagogiques et l'achat du petit matériel pour les activités en classe. L'existence et la vie de notre coopérative sont liées à la participation de chacun. Vous pourrez participer par chèque (ordre : école maternelle Marc Chagall) ou en liquide.</p>
	<p>Fournitures scolaire : Nous avons acheté l'ensemble des fournitures scolaires qui seront utilisées par votre enfant pendant l'année. Nous vous demandons une participation financière de 15€. Vous pouvez régler par chèque (ordre : école maternelle Marc Chagall) ou en liquide.</p>
	<p>Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : Les élections auront lieu le vendredi 8 octobre 2021. Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler à la Directrice le plus rapidement possible et avant le vendredi 24 septembre 2021.</p>
	<p>JOURNAL DE CLASSE NUMERIQUE : L'école utilise le site : toutemonnee.com, chaque classe y dispose d'un journal propre accessible grâce au code personnel fourni par l'enseignant.</p>

INFORMATIONS DIVERSES

 **Activités sportives :**
Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire. Selon les jours fixés par la maitresse, il conviendra de **munir votre enfant d'une tenue adéquate**.